

Questions orales

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle concerne les faits irréfutables suivants: Le ministre des Pêches et Océans a approuvé la qualité de un million de boîtes de thon que deux groupes d'inspecteurs et une équipe de représentants de quatre provinces canadiennes avaient jugées impropres à la consommation. Cela signifie, entre autres choses, que ce thon pourrait entraîner des vomissements chez les personnes âgées et les enfants, ainsi que chez d'autres personnes. C'est un fait médical.

Le premier ministre est-il prêt à accepter le jugement du ministre, qui a choisi de donner le bénéfice du doute à l'entreprise dans les circonstances ou, autrement dit, est-il prêt à jouer avec la santé des Canadiens? Ou bien le premier ministre prendra-t-il la juste décision et annoncera-t-il qu'un tel ministre ne peut demeurer au cabinet?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le ministre des Pêches et des Océans n'a jamais dit qu'il était prêt à donner le bénéfice du doute ni qu'il acceptait de jouer avec la santé et la sécurité des Canadiens. En cas de doute, notre gouvernement prend toujours le parti des Canadiens; nous l'avons prouvé.

La question de mon collègue, si je l'ai bien comprise, est fort sérieuse, mais, pour l'instant, il n'y a aucune preuve que la santé et la sécurité soient menacées, ce qui est l'essentiel. Le député admettra que, depuis ce moment-là, depuis l'incident, le règlement a été changé de façon à empêcher qu'une telle chose puisse se reproduire et, ce qui n'est pas moins important, que le Canada ait une excellente réputation en ce qui concerne la qualité. J'espère qu'aucun député ne fera, par mégarde, des commentaires injustes qui pourraient la ternir.

ON DEMANDE QUE LE PRODUIT SOIT RETIRÉ DES MAGASINS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre a déjà dit que son gouvernement protégerait toujours les intérêts des Canadiens. Comme toujours, quand c'est le premier ministre qui parle, il faut se demander de quels Canadiens il veut parler. Voilà le nœud du problème.

Le ministre des Pêches et des Océans est prêt à laisser presque un million de boîtes de ce produit sur les tablettes. C'est difficile à croire, mais le ministre de la Consommation et des Corporations a, paraît-il, dit ce matin qu'il était d'accord avec cette décision, ce qui veut dire qu'il renie ses obligations envers les consommateurs du Canada. Le premier ministre dira-t-il clairement qu'il tient à la bonne réputation internationale d'une industrie très importante pour le Canada et indiquera-t-il en même temps qu'il veut une saine alimentation pour les Canadiens en faisant retirer ce produit des tablettes partout au Canada et en prenant des mesures pour rectifier la situation et garantir qu'elle ne se reproduira pas?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que mon premier devoir était de garantir qu'il n'y avait aucun risque pour la santé ou la sécurité du

public. Il semble bien que tout danger soit écarté. Mon honorable ami a demandé ce qui se passera si, malgré tout, le produit en question n'est pas vraiment acceptable. Dans ce cas, le produit sera retiré parce que la santé des Canadiens doit toujours être protégée, quelles que soient les circonstances, et que la qualité de nos produits doit être reconnue à l'échelle internationale.

• (1430)

LES CONSTATATIONS DES INSPECTEURS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Ma question porte sur la dernière observation du premier ministre. Vu que non pas un, mais deux groupes d'inspecteurs fédéraux ont déclaré que le produit était impropre à la consommation humaine et qu'il peut faire vomir, et vu que cette évaluation a été confirmée par un groupe d'experts représentant quatre provinces en plus du Nouveau-Brunswick, est-ce que cela ne constitue pas une preuve suffisante pour que le premier ministre prenne la décision qui s'impose dès maintenant, soit d'interdire la vente de ce produit dès cet après-midi partout au Canada et de le faire retirer des tablettes?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je pense avoir donné une réponse complète à mon honorable ami. Notre premier devoir était d'aller à l'essentiel et de voir si la santé et à la sécurité sont menacées. Je pense que cette question a été réglée. Bien entendu, s'il subsistait le moindre doute, la balance pencherait du côté des consommateurs canadiens et de notre réputation internationale. Je peux garantir à mon honorable ami que nous prendrons toutes les mesures voulues pour atteindre ces objectifs.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, le ministre des Pêches donne un nouveau sens à l'expression culinaire «surprise au thon». Comme surprise, ce n'est pas fameux de trouver du poisson rance quand on ouvre une boîte de thon.

J'adresserai ma question au premier ministre, qui a fait sortir de son premier cabinet à la fortune du pot la ministre de l'Environnement parce qu'elle menaçait la vie animale au Canada. Je demanderai au premier ministre s'il va demander sa démission au ministre des Pêches, dont les décisions menacent le bien-être des vies humaines au Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, depuis quelques minutes on se permet sur des questions de fait des allégations qui mettent en cause la réputation des gens. Elles seront examinées par une commission parlementaire et pesées très attentivement. Certaines de ces allégations méritent une réponse devant une instance objective.

Je puis dire une chose, qui sera vivement applaudie, je pense, de tous les députés, c'est que le ministre des Pêches, qui s'est acquitté honorablement et efficacement de ses tâches de parlementaire et qui a été ministre dans deux gouvernements...

M. Marchi: Redis-me-le, Julot.